

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

Programme de Rénovation d'un logement

69 rue Madame 75016 PARIS



CCTP – Descriptifs des travaux TCE Rénovation des logements 663 et 664

Maitrise d'ouvrage

Société Philanthropique
Pôle Logements
12 rue des Feuillantines - 75005 Paris

Maitrise d'œuvre

CADENCE
9 rue De Domrémy - 75013 Paris

SOMMAIRE

1. Description des ouvrages	3
1.1..... Lot Démolition – curage – maçonnerie - serrurerie	3
1.1.1 Installations de chantier	3
1.1.2 Démolition / curage	3
1.1.3 Reprise des supports	5
1.1.4 Reprise de plancher	5
1.1.5 Traitement des désordres	5
1.1.6 Divers	5
1.2..... Lot Plomberie - Chauffage	6
1.2.1 Distribution Eau Froide / Eau chaude	6
1.2.2 Production de chauffage et d'eau chaude sanitaire	6
1.2.3 Distribution gaz	7
1.2.4 Equipements sanitaires	7
1.2.5 Réseaux d'évacuation EU-EV	9
1.2.6 Chauffage	9
1.2.7 Essais et mise en service	9
1.3..... Lot Ventilation	11
1.4..... Lot Electricité	13
1.4.1 Travaux préparatoires	13
1.4.2 Mise à la terre	13
1.4.3 Equipements	13
1.4.4 Courants faibles	17
1.4.5 Essais, mise en service, Consuel	18
1.5..... Lot Menuiseries extérieures	19
1.5.1 Révision des fenêtres et portes-fenêtres existantes	19
1.5.2 Remplacement des fenêtres de toit	19
1.6..... Lot Cloisons – Doublage – Faux plafond	20
1.6.1 Cloisons SAD	20
1.6.2 Contre cloison EI60	20
1.6.3 Cloisons distributives	20
1.6.4 Isolation thermique par l'intérieur	21
1.6.5 Faux plafonds non démontables en plaque de plâtre	21
1.7..... Lot Menuiseries Intérieures	23
1.7.1 Porte palière	23
1.7.2 Blocs portes de distribution	23
1.7.3 Plinthes	23
1.7.4 Appuis de fenêtres	23
1.7.5 Placard	23
1.8..... Lot Revêtements de sols et murs	24
1.8.1 Revêtement de sol	24
1.8.2 Revêtements muraux	24
1.8.3 Travaux divers	25
1.9..... Lot Peinture	26
1.9.1 Peinture Finition Type A	26
1.9.2 Traitement des Menuiseries Bois	26
1.9.3 Traitement des réseaux techniques apparents	26
1.9.4 Traitements des gardes corps extérieurs	27
1.9.5 Miroirs	27
1.9.6 Protections et Nettoyages de mise en service	27

1. DESCRIPTION DES OUVRAGES

Logement concerné par les travaux :

- 663 ex-MOURON
- 664

Nota 1 : les logements servent de base vie pour les travaux d'assainissement et les travaux de mise en conformité. Les travaux de rénovation de ces 2 logements seront réalisés à la suite de ces travaux.

Nota 2 : Pour les interventions en toiture à proximité des installations de télécommunication, l'entreprise devra se rapprocher du concessionnaire pour connaître les préconisations d'intervention à proximité des ouvrages et la mise à l'arrêt temporaire des équipements le temps des travaux.

1.1 Lot Démolition – curage – maçonnerie - serrurerie

1.1.1 Installations de chantier

Le présent lot prévoira l'ensemble des prestations liées aux installations de chantier, notamment :

- Alimentation et branchement provisoire eau, électricité.
- Eclairages et coffrets de chantier
- Protection des ouvrages et des parties communes non concernés par les travaux
- Balisage, cheminement, séparation des flux locataires / chantier
- Nettoyage quotidien des abords du bâtiment et des zones de travaux
- Bennes
- Nettoyage de fin de travaux et curage des réseaux EU/ EV
- Charges temporaires de voirie et de police
- Libération des emprises et remise en état des voiries et des abords de chantier
- Etc.

Implantation de la base vie et zone de stockage à définir avec le MOA et le MOE.

1.1.2 Démolition / curage

1.1.2.1 Amiante – Plomb

L'entreprise prendra connaissance des rapports de diagnostic Plomb et amiante avant tout curage et démolition. Elle devra prévoir toutes les mesures de protections, moyens matériels et équipements de protections individuels pour des travaux en condition plomb, conformément au code du travail et selon les recommandations de la CRAMIF. Les protections seront mises en œuvre et les modes opératoires adaptés pour ne pas polluer le site lors de la démolition et la dépose des ouvrages contenant du plomb.

Le personnel intervenant sur les supports contenant du plomb devra être formé aux risques liés aux techniques d'intervention sur les peintures au plomb et à l'utilisation des équipements de protections collectives et individuelles.

Plomb :

Tous les travaux sur des matériaux contenant du plomb (démolition, curage, percements, ...) seront réalisés dans le strict respect de la note ED n°6374 de l'INRS et du guide de l'OPPBTP. La méthodologie la moins polluante sera privilégiée pour minimiser la production et la dissémination de poussières.

L'entreprise devra préalablement évaluer les risques, proposer une technique de traitement et intégrer les mesures de préventions et d'hygiène nécessaires à la sécurité et à la santé des travailleurs et la protection des tiers de de l'environnement immédiat.

Les supports avec des revêtements dont le taux mesuré est compris entre à 0 et 1 mg/cm² sont à considérer comme contenant du plomb.

Les interventions se feront à minima sous confinement, des dispositifs de protections individuels (masques, combinaisons, etc.) et l'utilisation de matériels permettant de limiter la diffusion de la poussières (aspiration à la source, nettoyage humide, etc.) devront être mis en place.

Pour les supports avec des revêtements dont le taux mesuré est supérieur à 1 mg/cm², qui doivent être démolis ou curés dans le cadre des travaux, les travaux devront être réalisés en condition plomb suivant la méthodologie d'intervention de l'entreprise, avant mise en place à minima d'un confinement de la zone d'intervention.

Les supports conservés revêtus de parement contenant du plomb seront également traités par décapage après traitement de finition et avant pose de doublage.

Cela concerne :

- Dépose de la porte du séjour
- Décapage, grattage, ponçage, piochage des papiers peints et supports plâtres contenant du plomb
- Décapage des peintures des GC extérieurs
- Dépose des sous-faces de rampants et plafond de la cuisine

L'entreprise devra réaliser des tests lingettes et mesures surfaciques, selon stratégie d'échantillonnage à faire approuver, pour tous les locaux, avant son intervention, pendant son intervention et après son intervention.

Les déchets des travaux sur les supports contenant du plomb seront mis en décharge spécialisée dans le cadre des travaux.

Amiante :

D'après le DAT, il n'a pas été repéré d'amiante.

1.1.2.2 Démolition, curage

La prestation comprend la mise en place de protections collectives des trous et autres réservations dans le plancher à la suite des travaux de démolition et curage.

La prestation concerne : suivant le plan d'aménagement projeté et le plan existant

- Dépose des cloisonnements, menuiseries intérieures (blocs portes, portes, plinthes non conservées, tablettes, etc.), faux plafond, revêtements muraux (lambris, papier peint, etc.), meubles de cuisine, étagères, placards, coffrages de réseaux, etc.
- Dépose des sous faces de couvertures des rampants et brisis, et des isolants existants, compris les parties verticales de la façade rue et autour des portes fenêtres, parties basses comprises
- Dépose soignée du bloc porte et de la porte palière du logement 663, récupération du canon existante et de la quincaillerie, dépose de la barre de seuil, conservation des habillages bois de l'encadrement de baie côté palier
- Consignation, vidange et dépose des appareils sanitaires et des réseaux de plomberie (évier, meuble évier, équipements sde et WC, canalisations EF, ECS, EU, EV, etc., – les chutes EU et EV collectives et la colonne EF sont conservées), compris dépose des supportages, chevilles, colliers, rebouchage des trous de chevilles, etc.
- Consignation et vidange du réseau gaz avant travaux. Dépose de la chaudière, du conduit de fumée, des réseaux de chauffage et des radiateurs, etc. – le gaz est conservé pour la production de chauffage et ECS, le compteur sera déplacé et la canalisation gaz modifiée en fonction du nouvel aménagement. Le trou de rejet du conduit de fumée sera rebouché au plâtre
- Dépose de la gaine de ventilation dans la niche du séjour du 663 et dans la sde du 664 avec mise en place de tampons d'obturation en partie haute et en partie basse
- Dépose des grilles de ventilation naturelle en tableau de façade, et rebouchage au plâtre (finition soignée)
- Dépose de toutes les installations existantes courants forts et courants faibles (câblage, PC, interrupteurs, luminaires intérieures et extérieures, goulottes, tubes, tableaux électriques, contrôle d'accès, etc.), compris tous

les supports, chevilles, etc., sauf le câble pour la télévision qui sera adapté et ramené au plus près du futur tableau multimédia, ou remplacé entre le palier et le logement ; Rebouchement soigné de tous les trous des anciens plots, trous de fixations et supportages

- Dépose des revêtements de sol et muraux (carrelage, parquet, faïence, etc.)
- Dépose des lames de parquets
- Tri, évacuation et mise en décharge
- Mise en place de dispositifs pour intervention sous condition plomb
- Mise en décharge spécialisées suivant diagnostic plomb joint au marché

Localisation : suivant plan de démolition et curage

1.1.3 Reprise des supports

Reprise des supports (murs, sols, plafond) par rebouchage au plâtre (mur et plafond) ou chape allégée au sol, au droit des cloisons démolies, avant pose du doublage, du faux plafond et du revêtement de sol.

La reprise devra être soignée pour la mise en peinture dans le cas où la paroi resterait apparente et pour la pose des sols neufs.

1.1.4 Reprise de plancher

Zones en parquet : après dépose des lames de parquet, mise en place d'une couche d'isolant en laine minérale type Isoconfort 35 de chez Isover entre les augets, d'un plancher bois avec traitement hydrofuge type OSB 22mm, avec joints de 4mm entre panneau rebouchés au mastic élastomère et réalisation d'un ragréage fibré pour mettre à niveau les sols en fonction des types de revêtements de sols finis

Zones en carrelage : après dépose des revêtements de sols rapportés, réalisation d'un ragréage fibré pour mettre à niveau les sols en fonction des types de revêtements de sols finis

1.1.5 Traitement des désordres

Fissures en plafond du séjour et des brisis dans la cuisine et SDE :

- Ouverture de la fissure
- Grattage de la sous face de plafond pour inspection de la charpente bois
- Consolidation de l'ouvrage bois par mise en place d'éléments de renfort (tenons mortaises, chevilles, plats métalliques, moisage, etc.)
- Reconstitution des supports avec un enduit adapté au support et/ou joint mastic, pose d'un bande armée avant finition

Infiltrations

- Grattage des enduits dégradés suites aux infiltrations
- Vérification de l'état de la charpente et des éléments bois
- Reconstitution de la sous-face au plâtre

1.1.6 Divers

- Rebouchage et calfeutremments divers de tous les anciens trous non réutilisés, et au droit des nouveaux passages de réseaux
- Rebouchage de plancher au droit des gaines de ventilation déposées après mise en place d'un bouchon sur le réseau en partie basse, dans la continuité de la reprise de plancher
- Vérification des ancrages de garde-corps
- Dépose du rejet de fumée de la chaudière existante en toiture et pose d'un chapeau par pluie sur le mitron, compris toute sujétion de mise en œuvre d'accès en toiture avec les EPI, intervention par cordiste, etc.

1.2 Lot Plomberie - Chauffage

1.2.1 Distribution Eau Froide / Eau chaude

Depuis la colonne d'eau froide existante, l'entreprise devra toute adaptation à la nouvelle installation après la vanne existante, avec mise en place d'une nouvelle vanne d'isolement, d'un clapet anti-retour et d'une manchette en laiton pour la pose de compteur.

La colonne sera calorifugée avec un calorifuge anti-condensation 11mm type SH de chez Armaflex.

L'ensemble des canalisations d'eau froide et d'eau chaude sanitaire sera réalisé en tube cuivre.

Les canalisations chemineront en apparent au-dessus de la plinthe.

Les diamètres des canalisations respecteront les dimensionnements du DTU en fonction du nombre d'appareils alimentés.

Des résiliants seront mis en place à chaque traversée de parois verticales.

Les canalisations qui seraient distribués en encastré dans les doublages et en faux plafond seront réalisés en tubes multicouches, sans raccord. Cela concerne notamment la distribution en EF et ECS de la cuisine depuis la SDE.

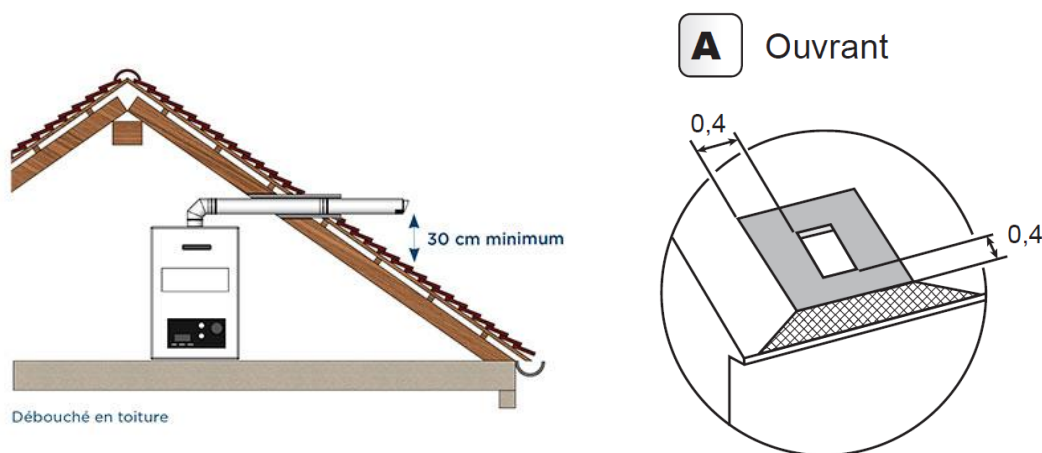
Chaque attente EF et ECS au droit des équipements de cuisine (évier, MAL), de la sde (douche et lavabo, chaudière) et du WC seront équipées de vannes d'isolement.

Les alimentations EF et ECS du receveur de douche seront encastrées dans la cloison de la gaine technique, équipées des vannes d'isolement en amont. Le mitigeur de la douche sera raccordé à ces attentes, sans soudure ni raccord, avec rosaces de propreté et bague anti-vibratile.

1.2.2 Production de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Fourniture et pose d'une chaudière de production de chauffage et ECS, murale gaz à condensation de classe énergétique A, sortie ventouse horizontale, de type micro accumulé, basse température et basse puissance, régulation hebdomadaire intégrée, avec priorité ECS, débit spécifique minimum ECS $D > 12$ L/min.

- Chaudière de marque ATLANTIC type NAIA 3 Micro 25/30, ou équivalent
- Supports et autres éléments de fixation
- Barette de robinetterie
- Conduit de liaison, compris coudes et rallonges
- Adaptation des réseaux et raccordements sur les réseaux de distribution de chauffage et ECS existants, avec fourniture
- Pose d'un raccord diélectrique entre les piquages de la chaudière et les réseaux de distribution
- Fourniture et pose d'un pot de décantation sur le retour chauffage, type DIRTMAG CALEFFI série 5453
- Evacuation des fumées par sortie ventouse horizontale en toiture, placé à 0,15m d'un mur, à 0,40 m au moins au-dessus de la fenêtre de toit et à 0,30 cm du pan de la couverture. Compris percement de la couverture, embase et solin de sortie de toit, calfeutrement et raccord à la couverture en zinc, terminal ventouse verticale, compris toute sujétion de mise en œuvre d'accès en toiture avec les EPI, intervention par cordiste, dépose/repose de l'ouvrant de la fenêtre de toit, etc.



- Régulation : régulation individuelle des radiateurs par robinet thermostatique

Travaux annexes :

- Consignations, vidange des réseaux
- Dépose, évacuation et mise en décharge des équipements déposés (chaudières, barrettes de fixations, conduits, canalisations, etc.)
- Création des réservations pour la sortie de ventouse en couverture, accès en toiture depuis le lanterneau d'accès sur le palier, EPI pour travaux en toiture (ligne de vie existante en couverture)
- Rebouchage des anciens trous non réutilisés, au plâtre ou mortier
- Dépose des chevilles et colliers de fixations, rebouchement soignée de tous les trous

Essais, mise en route et divers

- Essais, équilibrage des réseaux et mise en route
- Attestation d'essais de fonctionnement type AQC chaudière individuelle à combustible gazeux
- Certificat de conformité de l'installation gaz visé par un organisme agréé (QUALIGAZ, DEKRA, COPRAUDIT), compris les frais afférents en cas de déplacement de l'organisme
- Nettoyage en cours et en fin de travaux
- DOE avec les notices d'utilisation et d'entretien + un exemplaire papier à laisser au locataire

Autres accessoires

Fourniture et pose d'un détecteur CO

1.2.3 Distribution gaz

La prestation concerne :

- le déplacement du compteur gaz existant et la modification du branchement particulier gaz à l'intérieur du logement suivant la nouvelle position du compteur, avec la mise en place d'un organe de coupure individuelle
- A l'intérieur du logement, alimentation de la chaudière en canalisation cuivre apparent cheminant sous le plafond, avec mise en place d'un organe de coupure d'appareil
- Les tubes cuivre doivent répondre aux spécifications ATG B 524
- La mise en œuvre respectera les dispositions du DTU 61.1

1.2.4 Equipements sanitaires

La prestation comprend la fourniture, pose et raccordement des tous les équipements.

Les joints d'étanchéité et de finition entre les appareillages de plomberie et la faïence sont dues au présent lot.

Les robinetteries de qualité NF EN-187 devront avoir un classement E1C1A2U3 minimum, dotés de bec et manette en laiton chromé, butée de température maximale (50°C) et débit réglable.

Les matériaux et équipements sanitaires devront bénéficier de l'attestation de conformité sanitaires (ACS).

Les flexibles d'alimentation des mitigeurs et autres robinetteries seront en inox tressé.

Meuble vasque

- Ensemble de meuble + lavabo plan sur pied ULYSSE de chez PORCHER, 2 portes avec ralentisseur de fermeture, 60 x 45 cm, réf E3255WG, 4 pieds, lavabo-plan en grès fin, Finition extérieure stratifié bois
- Mitigeur lavabo de type Logis réf 71100000 de chez Hansgrohe, sécurité anti-brulure thermostatique, cartouche céramique, limiteur de débit ajustable, économie d'eau mousseur, flexible de raccordement

Receveur de douche

- Receveur de douche 80 x 80 en grès fin carré ou rectangulaire suivant plans, gamme ULYSSE+ de chez PORCHER, émaillé 3 faces, fond à relief, pose sur plots suivant prescriptions du fabricant avec siphon positionné sur la face avant pour être accessible par la grille du socle, bonde siphon et cache bonde sortie horizontale avec garde d'eau 40mm ou verticale, joint d'étanchéité entre le receveur et les parois
- Mitigeur de douche de type Logis réf 71601000 de chez Hansgrohe, alimentation EF et ECS en encastré (renforts dans cloison à installer), avec vannes d'isolement accessibles en amont
- Ensemble de douche de type Set Crometta vario EcoSmart réf 26534400 de chez Hansgrohe comprenant barre de douche, support douchette, douchette anticalcaire, flexible de douche anti-torsion 1,60 m (renforts dans cloison à installer)
- Paroi de douche pliante en verre trempé transparent 6mm, largeur 80 cm, hauteur 1,95m, modèle Alterna Concerto 2 – accès de face escamotable

WC

- Pack WC au sol série Ulysse de chez Porcher en céramique, avec réservoir attenant 6L, alimentation latérale, volume de chasse 3/6L, double abattant avec frein de chute, robinet d'arrêt NF

Cuisine

- 1 cuve sans égouttoir à encastrer, modèle ESSENTIA de chez Carea, vidage complet avec bonde, trop plein et siphon, avec plage pour robinetterie
- Plan de travail stratifié imitation bois épaisseur 38 mm type chêne boréal de chez Leroy Merlin, sur toute la longueur du mur + retour en L jusqu'à l'emplacement du réfrigérateur + prolongement dans la niche. Les chants découpés (au droit de l'évier) seront traités par application d'un pare vapeur. Profil de jonction d'angle au droit du retour en L + profil de jonction du prolongement dans la niche + profil de finition en aluminium aux extrémités
- Meuble bas sous évier 60cm, 1 porte en bois mélaminé, étagère à l'intérieur du caisson, pied à vérins réglables, poignée encastrée, plinthe, finition blanc hydrofuge
- Mitigeur monocommande évier mono trou chromé de type Eurosmart 30463000 de chez GROHE
- Les attentes EF et EC seront équipés de vannes d'isolement.

Autres équipements

- Alimentation EF chaudière + attente évacuation EU du siphon
- Attentes EF/EU LL et LV avec vanne d'isolement et bouchon sur les attentes EU

1.2.5 Réseaux d'évacuation EU-EV

Il est spécifié que :

- Le lot Plomberie devra indiquer l'emplacement exact de ces attentes.
- Chaque traversée de parois horizontales et verticales sera rebouchée soigneusement après le passage des canalisations avec interposition d'une gaine souple d'épaisseur suffisante (5 mm) type "TALMISOL" et dépassant largement (100 mm) de part et d'autre des parois.

Les évacuations des appareils seront réalisées en PVC NF Me Ø 40, Ø 50, Ø 100

Les canalisations d'allure horizontale recevant un ou plusieurs appareils comporteront au droit de chaque changement de direction un raccord (té d'équerre, té en "pied de biche", coude, etc.) avec bouchon de dégorgement de même diamètre que la conduite sur laquelle il est placé.

Pour les cuvettes de WC, si possible, le raccordement entre l'appareil et la chute doit être dur, et ne comporter qu'un seul point fixe. A cet effet, il sera utilisé les pièces spéciales moulées en PVC dites "pipes de WC" courte et orientable dont le joint caoutchouc à lèvres en Néoprène s'adapte à la tubulure de la cuvette.

Attentes MAL

Il sera prévu l'installation de 2 machines à laver dans la cuisine et dans la salle d'eau, et de siphons en PVC de Ø40 mm, bouchonnés et raccordés sur le réseau d'évacuation, à proximité des robinets.

Chaque attente sera disposée au droit des emplacements d'appareils selon plans, et bouchonnés.

Siphon chaudière

Il sera prévu l'installation de siphon en PVC de Ø40mm, avec entonnoir à écoulement visible, au droit du ballon sous le groupe de sécurité.

L'évacuation du siphon vers la chute EU cheminera en plinthe jusqu'à la chute EU

1.2.6 Chauffage

Radiateur

Fourniture et pose de radiateur de type REGGANE 3010 COMPACT de chez FINIMETAL, version bitube, 4 orifices, de dimensions et puissances adaptées à la pièce dans laquelle ils seront installés, avec systèmes de fixations murales, coudes et tés de réglages, consoles, bouchon plein et bouchon purgeur, finition peinture époxy polyester blanche

- Séjour/cuisine : type 22, dimension 1000 x 600 ht, 1713 W
- Chambres : type 22, dimension 520 x 750 ht, 1065 W

Robinet thermostatique

L'équilibrage du réseau sera assuré par les robinets thermostatiques à corps auto-équilibrant, robinet de radiateur type Dynamic Valve TM + tête technologie gaz RA 2990 de chez Danfoss, ou équivalent.

Sèche serviette

Fourniture et pose de sèche-serviettes gamme TAHITI FAMILY type TAM2150 21 tubes, 500x1220ht, de chez FINIMETAL ou équivalent, version eau chaude, avec robinet manuel

1.2.7 Essais et mise en service

L'entreprise doit prévoir :

- Toutes les précautions nécessaires au bouchonnage des réseaux afin qu'aucun gravât ne les obstrue
- Les essais de fonctionnement, d'étanchéité et de pression
- Les essais, équilibrage des réseaux et mise en route de la chaudière
- L'attestation d'essais de fonctionnement type AQC chaudière individuelle à combustible gazeux

- Le certificat de conformité de l'installation gaz visé par un organisme agréé (QUALIGAZ, DEKRA, COPRAUDIT), compris les frais afférents en cas de déplacement de l'organisme
- La mise en service des installations et tous les réglages nécessaires au bon fonctionnement
- Le nettoyage des installations en cours et en fin de travaux
- La réalisation d'un dossier des ouvrages exécutés avec les notices d'utilisation et d'entretien + un exemplaire papier à laisser au locataire

1.3 Lot Ventilation

Travaux suivant les prescriptions du fabricant et l'avis technique du système de ventilation hygro B ATLANTIC.

Groupe d'extraction

Le groupe d'extraction, sera un caisson de chez ATLANTIC, de type Hygrocosy BC flex, avec moteur EC très basse consommation et extra-plat.

Le moteur sera raccordé par le titulaire après pose d'un interrupteur de proximité.

Le moteur sera positionné en plafond de la SDE/ WC, fixé avec des colliers de supportages antivibratoire de marque MURPO ou équivalent

Le démontage du caisson ventilateur doit être facile. Les différents composants seront compatibles entre eux et seront positionnés afin de faciliter les futures interventions d'entretien et de maintenance.

Le rejet se fera par le conduit de cheminée existant.

L'entreprise devra la pose de la gaine de rejet jusqu'au conduit existant.

Préalablement aux travaux, le maître d'ouvrage aura fait ramoner le conduit destiné au rejet.

Les réseaux en plénum seront réalisés en conduit souple aluminium isolé, aux diamètres appropriés (Φ 80 mm pour SdE/ WC, Φ 80 mm pour la cuisine, Φ 160 mm pour le rejet – diamètre utile hors isolation).

Chaque bouche sera reliée au moteur par son propre conduit.

Les départs non utilisés seront bouchonnés

Entrée d'air

Dépose et évacuation des entrées d'airs existantes.

L'admission d'air neuf se fera par une grille d'entrée d'air hygroréglable acoustique avec rallonge acoustique, compris grille extérieure avec auvent extérieur acoustique, dans le séjour/ cuisine et les chambres.

Elle sera de marque ATLANTIC, référence EH 5/45 + RA avec auvent extérieur CFA, couleur blanche

Agrandissement des mortaises des menuiseries extérieures si nécessaire par le présent lot.

Transit d'air

Le transit de l'air se fait par détalonnage des portes, de façon à ménager un passage d'air de 1 cm sous les portes des pièces principales telles que chambres, salles de bain et WC, et de 2 cm sous la porte de la cuisine. L'entreprise doit vérifier le détalonnage des portes et le cas échéant les mettre en conformité.

Bouches d'extraction

Les bouches d'extraction seront hygroréglables de type BHBW et BHC de chez ATLANTIC ou techniquement équivalent.

La bouche d'extraction de la cuisine sera hygroréglable de type BHC10/45-135 temporisée à commande électrique 230 V de chez ATLANTIC. L'entrepreneur devra l'interrupteur de relance, compris câblage sous goulotte. Interrupteur poussoir avec pictogramme "ventilation" dans la même gamme que décrit au lot électricité.

La bouche d'extraction de la salle d'eau/WC sera hygroréglable de type BHBW 15/45-45 à détection de présence 230V.

Les bouches d'extraction devront permettre un entretien aisé et comporter une notice d'installation et d'entretien.

Le nettoyage du module d'extraction des bouches ne doit pas nécessiter le démontage de la liaison bouche/conduit et doit pouvoir être effectué facilement par l'utilisateur, y compris pour accéder à la bouche.

Elles seront fixées sur des manchettes de raccordement. Elles seront placées en partie haute des pièces de service, au minimum de 1,80 m du sol et à 20 cm de toutes parois ou obstacles.

Afin de garantir la tenue et l'étanchéité de la liaison bouche-colonne, les bouches d'extractions seront fixées par simple emboîtement sur une liaison terminale étanche type manchons placo 3 griffes, intégrant une manchette de

raccordement clipsée dans la cloison de gaine technique. L'étanchéité bouche/flexible sera assurée par un joint à lèvre placé sur le fût de la bouche.

Rejet d'air

Pose d'une sortie de toit type CPR 160 sur le mitron, compris toute sujétion de mise en œuvre d'accès en toiture avec les EPI, intervention par cordiste, etc. Un chapeau pare pluie pourra être mis en œuvre si le chapeau de toit type CPR n'est pas adapté au mitron.

En cas d'utilisation de conduits souples, afin de fiabiliser la mise en œuvre du réseau et d'en minimiser les pertes de charges, des Armagaines pourront être installées pour renforcer les zones sensibles de l'installation (coudes, fermettes, suspensions). Ce dispositif est un accessoire de guidage et de protection des réseaux souples.

Essai, mise en route

- Essais et mise en route du système

1.4 Lot Electricité

1.4.1 Travaux préparatoires

- Consignation, neutralisation des réseaux
- Démarche concessionnaire pour la suppression du compteur du logement 664 et pour le déplacement du compteur du logement 663 au nouvel emplacement
- Nettoyage des zones de travail quotidiennement, après chaque intervention

1.4.2 Mise à la terre

Vérification et mise en conformité du câble de terre du logement

Il sera relié à la terre :

- les câbles armés ou blindés sans autre revêtement ou à revêtement minéral,
- les appareils et appareillage électriques présentant une partie métallique accessible, notamment les armoires et les luminaires,
- les huisseries métalliques,
- les armatures de faux-plafonds,
- les corps des appareils sanitaires métalliques,
- les canalisations métalliques de toute nature, ainsi que les appareillages non électriques qui y sont rattachés (eau chaude, eau froide, vidange), etc.

Toutes les mises à la terre seront assurées depuis les armoires électriques.

La section des liaisons équipotentielle doit être de 4mm² sans protection mécanique et de 2,5mm² avec protection mécanique.

Les mises à la terre seront réalisées :

- Soit par câbles isolés et gainés suivant le même parcours que les câbles d'alimentation principale,
- Soit par un conducteur supplémentaire contenu dans les câbles multiconducteurs de distribution secondaire.

Dans tous les cas, le conducteur aura une gaine de couleur vert/jaune, cette couleur lui sera exclusivement réservée.

1.4.3 Equipements

Les installations seront conformes à la norme NFC 15-100 en vigueur.

Distribution en encastré

La distribution et la mise en œuvre des plots et appareillages seront réalisés en encastré dans les cloisons neuves et les doublages.

Les câbles et fils chemineront sous des fourreaux par les faux plafonds depuis le tableau électrique vers chaque pièce du logement.

Dans les pièces sans faux plafond, les câbles chemineront à travers les doublages jusqu'au point terminal.

Tous les câbles et fils cheminant en encastré seront protégés mécaniquement par un fourreau.

Les percements et rebouchages des traversées de parois sont à la charge du présent lot.

Des boîtes d'encastrement étanches à l'air seront mis en œuvre pour la pose des appareillages électriques encastrés dans les cloisons, doublages et les faux plafonds.

La mise en œuvre des plots électriques dans les cloisons SAA et SAD devront respecter les préconisations spécifiques de mise en œuvre dans ces ouvrages.

Une attention particulière sera portée sur le passage des câbles dans les doublages et faux plafonds. La mise en œuvre devra respecter les prescriptions du fabricant et du lot cloisons-doublage pour reconstituer l'étanchéité du pare vapeur à l'aide de ruban adhésif extensible adapté à la membrane pare-vapeur.

Distribution en saillie

Dans le cas où la distribution se fait en apparent en saillie, suivant les plans de principe joints au DCE, les câbles et fils chemineront sous moulure PVC blanche 20/32x12,5 mm, couvercle à bord droit, non arrondie, à 2 compartiments suivant le cas pour séparer les câbles CFO et CFA.

Le tracé précis du cheminement des câbles en apparent sous moulure sera soumis à validation du maître d'œuvre avant tout exécution.

Point d'éclairage

Dans les pièces avec faux plafond : luminaires au centre des pièces, fixés avec boîtier d'applique DCL et couvercle de finition

Dans les pièces sans faux plafond : 1 prise commandée dans la pièce

Les commandes d'éclairage des logements seront du type interrupteur.

Les DCL seront équipés d'ampoules LED à la livraison

Les fils de raccordement entre les points d'éclairage et les interrupteurs devront cheminer en encastré à travers les faux plafonds et les doublages.

Hauteur des appareillages

Tous les dispositifs manuels de commande fonctionnelle doivent être situés à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m du sol fini, et auront la même hauteur.

Les prises de courants et les prises multimédia RJ45 / TV seront situées à une hauteur de 0,40 m du sol fini et parfaitement alignés.

Choix des différentiels à courant résiduel :

Tous les circuits de l'installation doivent être protégés par un dispositif différentiel résiduel DDR 30 mA

DDR Type A pour les circuits Cuisson et lave-linge

DDR type A ou AC pour les autres circuits

2 DDR minimum dans le tableau d'abonné

Le nombre maximum de circuits autorisé par DDR est de 8

Courant assigné

Le courant assigné de l'interrupteur différentiel (DDR 40A, 63A) doit être supérieur ou égal à la somme [(circuits chauffage) + (circuit ECS) + (autres circuits / 2)]

Courant assigné maximal des disjoncteurs des circuits principaux – suivant NFC 15-100 article 10.1.4.7.2 et 10.1.3.3.3 :

- Eclairage : 16A
- Prise de courant normal – circuits avec 8 socles max : 16A
- Prise de courant spécialisée (MAL, four, hotte, etc.) : 20A
- Cuisson : 32A
- VMC : 2A
- Chaudière : 20A
- Chauffage 230V jusqu'à 3500W : 16 A
- Volets roulants : 16A

Nombre minimal de circuits d'éclairage : 2, répartis sous au moins 2 DDR

Nombre de points d'éclairage alimentés par un même circuit : 8 maximum

Limitation du nombre maximal de socles de prise de courant par circuit :

- 8 lorsque la section des conducteurs du circuit est de 1,5 mm² en cuivre
- 12 lorsque la section des conducteurs du circuit est de 2,5 mm² en cuivre.
- 6 pour le circuit dédié aux PC Cuisine (hors prises spécialisées), avec une section des conducteurs du circuit de 2,5 mm² en cuivre.

Les matériels électriques doivent faire l'objet d'un marquage NF USE et/ou CE.

Afin d'assurer une sélectivité dans l'association des dispositifs différentiels, les disjoncteurs de branchement des logements doivent être d'un modèle sélectif.

Tableau d'abonné et coffret de communication

Dans le cadre des travaux, il sera prévu la mise en place d'un nouveau tableau d'abonné et d'un panneau de contrôle pour le compteur et la coupure générale, posés en saillie à l'entrée du logement, dans l'espace technique électrique du logement (ETEL).

Un tableau de communication sera également mis en place dans cet espace dédié.

L'ensemble sera posé sur une goulotte formant GTL, 3 compartiments ENEDIS / CFO / CFA, avec épanouisseur ou pièce de jonction pour câbles en partie haute avec le faux plafond et embout en partie basse. La goulotte sera toute hauteur entre le faux plafond et la partie basse du tableau de communication.

Dimensions minimales de l'ETEL : 60 x 25 cm.

Hauteur des différents composants :

- Panneau de contrôle avec compteur et AGCP entre 0,9 et 1,80m, avec le bouton de coupure d'urgence à 1,30m du sol
- Tableau de répartition sous le panneau de contrôle, avec la dernière rangée de disjoncteurs au-dessus de 0,75 m du sol
- Tableau de communication sous le tableau de répartition et le coffret d'extension pour support box juxtaposé au tableau de communication

Tableau de répartition principal :

- Coffret gamme Resi9 de chez Schneider, 3 ou 4 rangées, 13 modules, composé d'interrupteurs différentiels XE type A 63A, type AC 40 A, de disjoncteurs XE (2A, 10A, 16A, 20A, 32A), répartiteurs, modules de réserves 20%, prises de courant 16A, sonnerie modulaire Resi9 80 dB
- Panneau de contrôle
- Portes blanches correspondantes
- Goulottes GTL et autres accessoires
- Etiquetage des différents circuits

Coffret de communication s

De type Resi9 Connect grade 3 TV 1 rangée 13 modules + coffret d'extension pour box internet comprenant :

- Un bandeau de brassage de 4 à 6 prises RJ45 cat 6A + cordon de brassage
- Un répartiteur télévision 2 sorties type F, avec connecteur F coudé permettant un raccordement du câble coaxial d'arrivée avec un bon rayon de courbure,
- 2 bornes de mise à la terre
- Un rail DIN permettant la mise en place de boîtier DTI et DTIo
- Un cordon balun pour injecter le signal TV / SAT sur un câble ethernet, connectique coax type F / RJ45 blindé
- Un switch PoE avec 1 entrée pour connexion de la box et 4 sorties PoE pour connexion des prises terminales RJ45
- Un boîtier DTIo permettant le raccordement à la fibre du logement
- 2 prises 2P+T 16 A
- Une porte opaque blanche
- Les accessoires de fixation

- Fourreau aiguillé continu entre le tableau de communication et la goulotte dédiée aux courants faibles en partie commune
- Un coffret d'extension 375 x 252 x 108 pour l'installation d'une box internet équipé de 2 prises 2P+T, compris tous accessoires et porte

Appareillages :

Appareillages gamme Odace Touch de chez SCHNEIDER ou équivalent, avec boîte d'encastrement en saillie pour les appareillages non encastrés.

Prises de courant 2P + T affleurante

Equipements par pièces

Cuisine

- 1 socle DCL équipé d'un luminaire de type Astreo LED de chez LEGRAND, 800 lm blanc, en simple allumage, au plafond
- 1 socle DCL équipé d'une applique LED au-dessus de l'évier type ARIC modèle MAUD ASY 01 LED 8W 4000K blanche, IP 44
- Interrupteur double allumage (luminaire plafond + applique)
- 6 socles prises alimentés depuis un départ dédié, dont 4 au-dessus du plan de travail, installation interdite au-dessus de l'évier ou plaque de cuisson ; pour les cuisines $\leq 4\text{m}^2$, 3 socles sont admis
- 3 socles spécialisés 20A (hotte à 1,80m, lave-vaisselle et four) – hors lave-linge dans la salle d'eau
- 1 boîte de connexion ou socle spécialisé 32A (cuisinière ou plaque de cuisson)
- 1 alimentation pour la bouche d'extraction et bouton poussoir de relance VMC
- Autres prises de courant suivant le plan d'aménagement

Séjour / Entrée

- 1 socle DCL équipé d'une douille DCL avec crochet de fixation et couvercle affleurant au plafond, munie d'une fiche récupérable pour la connexion ultérieure d'un luminaire à douille E27
- Interrupteur va et vient
- 5 prises minimum (pour les pièces $\leq 20\text{m}^2$) + 1 prise supplémentaire par tranche de 4 m² au-delà de 20m², dont; nombre de prises suivant plans
- 2 prises supplémentaires destinées aux usages multimédias
- 2 prises RJ45
- 1 prise TV coaxiale type F à visser
- DAAF avec marquage CE, référence Ei ELECTRONICS Ei650F
- Bouton poussoir porte étiquette réf 041645 de chez Legrand
- 1 PC à proximité immédiate de l'interrupteur

Chambres

- 1 prise commandée pour l'éclairage
- 1 interrupteur simple, va et vient, ou télérupteur suivant configuration
- 3 prises de courant minimum
- 1 prise RJ45
- 1 prise TV coaxiale type F à visser dans la chambre principale
- 1 PC à proximité immédiate de l'interrupteur

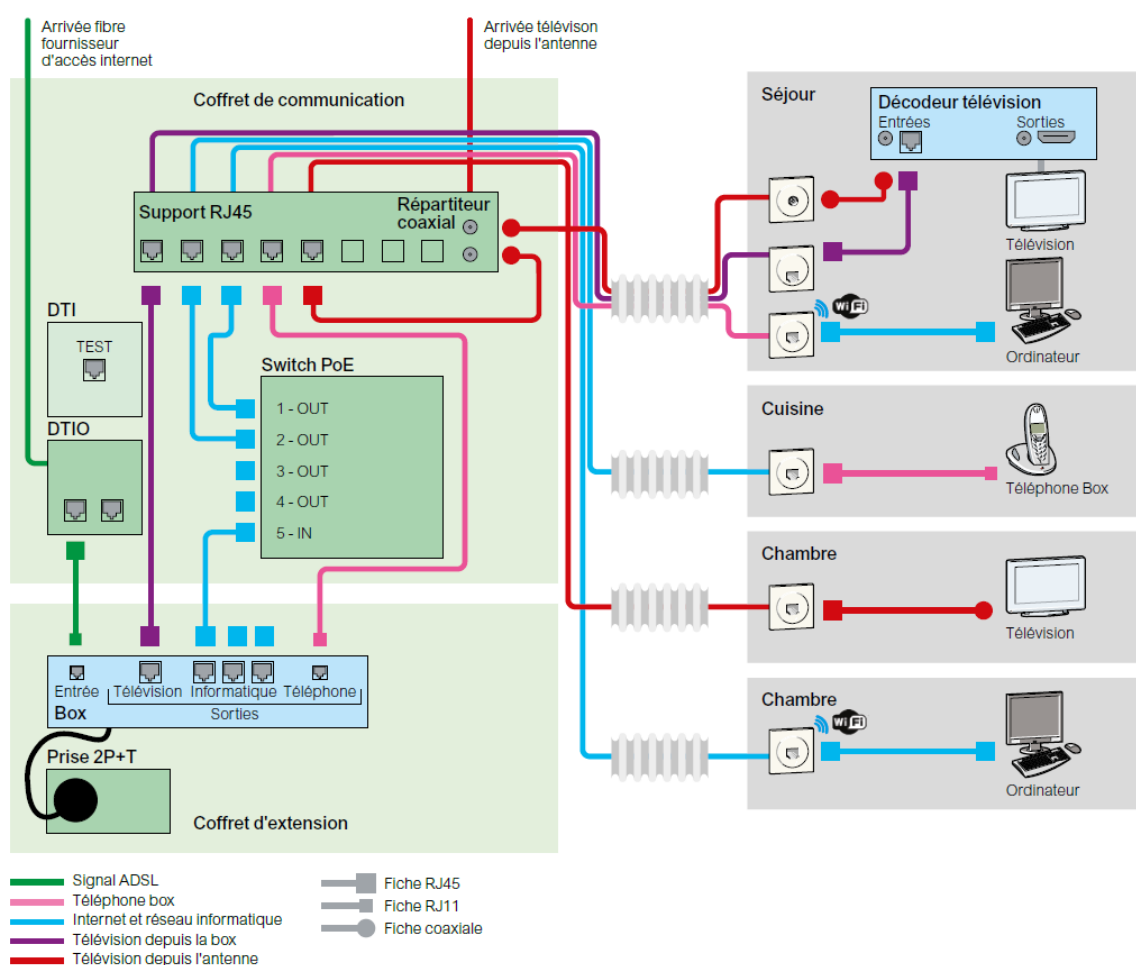
Salle d'eau/ WC

- 1 socle DCL équipé d'un luminaire de type Astreo LED de chez LEGRAND, 800 lm blanc, en simple allumage, au plafond
- 1 socle DCL équipé d'une applique au-dessus du lavabo type ARIC modèle MAUD ASY 01 LED 8W 4000K blanche, IP 44
- Interrupteur double allumage
- 1 prise à 1,10 m à proximité immédiate de l'interrupteur
- 1 prise à 1,10m à proximité du lavabo
- 1 prise spécialisée pour le lave-linge
- 1 attente électrique pour la chaudière
- 1 attente électrique pour le moteur VMC

L'implantation des matériels électriques devra respecter les volumes définis par la norme la NFC 15-100, avec les indices de protection adéquates suivant leur emplacement

1.4.4 Courants faibles

L'installation sera conforme aux principes de câblage et de raccordement du fabricant, type réseau de communication résidentiel Schneider Rési9 Connect – voir schéma ci-dessous.



La distribution intérieure se fera par câble de type F/FTP catégorie 6 (2150 MHZ), en étoile du tableau de communication vers les prises terminales.

Les terminaux seront de type RJ 45 pour la télévision, l'internet et le téléphone par ADSL/fibre. Ils pourront aussi recevoir le téléphone analogique et la télévision par TNT/SAT.

L'étiquetage et le repérage seront effectués dans le coffret de communication. Le repérage comportera le nom de la pièce dans laquelle seront installées les prises RJ 45 et un numéro d'ordre de ces prises dans chaque pièce. Une prise TV coaxiale sera également installée suivant indication sur le plan.

La procédure de recette devra apporter la preuve que l'installation :

- est conforme au cahier des charges
- est conforme à l'UTE C90-483
- a été réalisée en conformité avec les règles de l'art

Elle devra aussi permettre de vérifier que :

- les composants n'ont pas été dégradés pendant leur transport et leur installation
- l'installation ne comporte pas de défauts "cachés"

Elle devra fournir tous les éléments d'informations nécessaires à l'exploitation du câblage.

L'entreprise devra le personnel pour les mesures et le matériel de contrôle pour procéder aux tests de qualité et de bon fonctionnement de l'installation réalisée.

Tous les câbles et tous les appareillages seront testés (continuité, affaiblissement, etc...). Un procès-verbal indiquant les opérations effectuées et faisant ressortir prise par prise et ligne par ligne les contrôles réalisés, sera établi et remis au Maître d'œuvre par l'entreprise.

1.4.5 Essais, mise en service, Consuel

Mise en service et essais.

L'Entreprise doit effectuer ou faire effectuer à ses frais l'ensemble des essais relatifs aux installations d'électricité courants forts, courants faibles.

Un certificat de Consuel sera exigé à l'issue des travaux.

L'entreprise prévoira les frais de bureau de contrôle pour validation Consuel.

Le titulaire fournira à l'approbation, l'ensemble des PV d'essais et de conformité pour tout le matériel installé.

Il fournira également les fiches d'autocontrôles AQC en fin de travaux :

AT2 – Réseaux de communication VDI « Réseau de communication en logement »

EL1 – Installation électrique de logements

1.5 **Lot Menuiseries extérieures**

1.5.1 **Révision des fenêtres et portes-fenêtres existantes**

Révision de l'ensemble des fenêtres et portes fenêtres existantes :

- Remplacement de joints d'étanchéité des dormant et des ouvrants selon nécessité.
- Remplacement des quincailleries selon nécessité
- Révision de l'étanchéité de toutes les menuiseries par la mise en œuvre de joints SNJF au pourtour des dormant, intérieurs et extérieurs

1.5.2 **Révision des fenêtres de toit**

Révision du mécanisme d'ouverture / fermeture des fenêtres de toit existantes (x3) type GGL 102 de chez VELUX (Modèle GGL 102 dans le logement 663, à vérifier dans le logement 664), révision des joints, nettoyage.

Fourniture et pose de stores occultants manuels côté intérieur, de type store occultant VELUX avec kit de support de montage, couleur au choix du Moe dans la gamme du fabricant.

1.6 **Lot Cloisons – Doublage – Faux plafond**

1.6.1 **Cloisons SAD**

Localisation :

- Concerne le rebouchement de la porte palière

Fourniture et pose d'une cloison séparative type PREGYMETAL S140, EI60, ou techniquement équivalent.

Indice d'affaiblissement acoustique $R_a = 58$ dB

Les cloisons seront constituées de :

- Ossatures : double ossature composée de montants PREGYMETAL M48-50 accolé entraxe 40 cm
- Isolant en fibres de bois type Isonat Flex 55 Plus H, épaisseur 85 mm, de la société ISOVER
- Membrane pare vapeur Vario Xtra de chez ISOVER, mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant, posé côté logement
- Nombre et épaisseur des plaques :
 - o 1^{er} parement : 2x BA 13
 - o 2e parement : 2x BA 13

L'étanchéité à l'air entre le rail bas et le sol sera assurée par interposition d'un ruban mousse à cellules fermées. Un joint mastic acrylique sera appliqué entre la dernière plaque de chaque parement et le sol.

Les joints seront traités avec le système bande PP et enduit PREGYLYS, compris les angles et cueillies

Mise en œuvre conforme au DTU 25-41 et aux recommandations SINIAT.

Mise en œuvre des plots électriques suivant dispositions spécifiques

1.6.2 **Contre cloison EI60**

Localisation :

- Contre cloison séparative entre la chambre et le logement mitoyen

Fourniture et pose d'une contre-cloison PREGYMETAL avec plaques de largeur 120 (ou 90) de chez SINIAT, constituées :

- Ossatures M48/35, entraxe 60cm (ou 90cm), sans appui intermédiaire
- Isolant : fibre de bois Isonat Flex 40 épaisseur 40mm
- Parement : 2 plaques Prégy BA18S
- Epaisseur 94 mm
- Renforts de fixation des équipements sanitaires, et tous autres équipements > à 30 kg
- Bandes et enduits à joint avec renforts d'angle en acier à enduire au droit de tous les angles saillants
- Mise en œuvre conforme au DTU 25-41 et aux recommandations SINIAT.

1.6.3 **Cloisons distributives**

Localisation :

- Toutes cloisons neuves (selon plan projet)

Fourniture et pose de cloisons distributives PREGYMETAL D72/48 de chez SINIAT ou techniquement équivalent, constituées :

- Ossatures 72/48, entraxe 60cm
- Isolant : fibre de bois Isonat Flex 40 épaisseur 40mm

- Parement : une plaque de plâtre BA13
- Renforts de fixation des équipements sanitaires, et tous autres équipements > à 30 kg
- Bandes et enduits à joint avec renforts d'angle en acier à enduire au droit de tous les angles saillants
- Dans les locaux humides : plaques qualité hydro + cordons de joints latéraux en bande de mousse imprégnée entre le rail et le sol + film polyéthylène dépassant d'au moins 2 cm du sol fini sur sol brut
- Une trappe de visite en bois hydrofuge 20x40 utile sera placée dans la gaine technique pour accéder à la manchette sur la colonne EF
- Pose des huisseries

1.6.4 Isolation thermique par l'intérieur

Localisation :

- Parois donnant sur l'extérieur et sur les parties communes,
- Sous-face de couverture, rampants de toiture, brisis

Isolation par l'intérieur constituée de :

- Ossature métallique rails et fourrures PREGYMETAL de chez SINIAT, entraxe 60 cm
- Parois sur parties communes et pignon :
 - o Isolant laine minérale type GR32 kraft de chez Isover épaisseur 120 mm, $R=3,75 \text{ m}^2.K/W$ (R mini à respecter : $3,7 \text{ m}^2.K/W$)
- Brisis/rampants de toiture : Isolant bicouche en laine de verre semi rigide
 - o 1^{ère} couche : Isoconfort 35 épaisseur 60 mm entre chevrons, $R=1,7 \text{ m}^2.K/W$
 - o 2^{ème} couche : Isoconfort 35 kraft épaisseur 180 mm, $R=5,1 \text{ m}^2.K/W$
- Membrane pare vapeur Vario Xtra
- Parement plaque Prégy BA13
- Renforts de fixation des équipements sanitaires, et tous autres équipements > à 30 kg
- Bandes et enduits à joint
- Raccord aux menuiseries extérieures
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant
- Dans les locaux humides : plaques qualité hydro + cordons de joints latéraux en bande de mousse imprégnée entre le rail et le sol + film polyéthylène dépassant d'au moins 2 cm du sol fini sur sol brut
- Au droit des allèges de hauteur < 45cm, la partie horizontale du doublage sera réalisée en biais avec un angle de 30 degrés minimum

1.6.5 Faux plafonds non démontables en plaque de plâtre

Localisation :

Dans la SDE/ WC

Fourniture et pose de faux plafond du type PREGYMETAL de chez SINIAT, constituée :

- Montant et rail PREGYMETAL en acier galvanisé, autoportant
- De parement en plaque de plâtre PREGY BA13 (placomarine pour pièces humides)
- Les joints seront traités avec le système bande PP et enduit PREGYLYS de chez SINIAT, compris les angles et cueillies
- La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions et recommandations du fabricant et aux normes en vigueur
- La prestation comprend les découpes des réservations pour les lots techniques et les calfeutrements

- Une trappe de visite en acier laqué blanc 60x60 sera placée dans le faux plafond de la sde, au droit du moteur VMC.
- Hauteur de plénum variable suivant plan

1.7 **Lot Menuiseries Intérieures**

1.7.1 **Porte palière**

Porte palière existante du logement 664 conservé
Cylindre de la porte palière conservé
Vérification et révision de la mise en jeu
Remplacement des joints périphériques du bloc porte

1.7.2 **Blocs portes de distribution**

Localisation : Toutes pièces intérieures suivant plan

Fourniture et pose de blocs portes en bois post formé, comprenant :

- Huisserie bois
- Porte à rive droite, prépeinte, âme nid d'abeille, 1 vantail de 730mm de passage suivant localisation
- Finition prépeinte
- détalonnage des portes (minimum 1 cm sous les portes des pièces principales, salles de bain et WC, et de 2 cm sous les portes des cuisines)

Quincailleries :

- 3 paumelles
- 1 ensemble béquille et plaque solidarisées, matière Aluminium, finition argent anodisé, gamme KAZA de chez Vachette ASSA ABLOY
- Bec de cane à condamnation sur les portes de la sde et du WC, bec de cane sur la porte de la cuisine
- Serrure à clé sur les portes des chambres
- butoir au sol de chez ASSA ABLOY / VACHETTE vissé type 3737
- Habillage : Champlats à bords carrées en bois exotique à peindre

1.7.3 **Plinthes**

Localisation : Dans toutes les pièces avec un revêtement de sol souple

Plinthes en médium collé et pointes acier de 70mm de hauteur, 13mm d'épaisseur, coupes d'onglets à tous les retours d'angles saillants et rentrants, y compris aux raccordements.
Plinthes prépeintes, sur la face contre paroi : impression hydrofuge.

1.7.4 **Appuis de fenêtres**

Localisation : Sur les allèges au droit des menuiseries extérieures, en protection des doublages des allèges

Fourniture et pose d'appuis de fenêtres en PVC blanc, au droit de toutes les menuiseries extérieures (fenêtre séjour et portes fenêtres des chambres)
Dimensions suivant épaisseur du doublage.

1.7.5 **Placard**

Localisation : Séjour

Porte de placard composé de 2 panneaux bois pliante à peindre, en panneaux MDF prépeint
Compris bâti, rails haut et bas, accessoires de guidage, bouton

1.8 Lot Revêtements de sols et murs

1.8.1 Revêtement de sol

1.8.1.1 Préparation des supports

Localisation : Cuisine et SDE/WC.

Fourniture et application :

- primaire WEBERPRIM,
- recouvrement des joints par bande de treillis de verre, marouflage avec WEBERCOL FLEX CONFORT

1.8.1.2 Etanchéité sous carrelage

Localisation : sde/WC sous le receveur

Fourniture et mise en œuvre d'un complexe "système d'étanchéité liquide sous carrelage" en sol, type webertec superflex D2 de chez WEBER ou équivalent bénéficiant d'un avis technique du Cstb, selon spécifications du CSTB fascicules n°3265 et 3267,

Application suivant les préconisations du fabricant en 2 passes, en respectant les temps de séchage

Mise en œuvre de bandes de renforts, bandes d'étanchéité, manchette d'étanchéité, angles rentrant AR12, angle sortant AS12, etc. aux différents points singuliers

Le temps de séchage du complexe SEL sera au minimum de 4 heures. La mise en œuvre du carrelage se fera à l'aide de mortier colle de type weber.col ou weber.fix de chez WEBER ou autre mortier colle compatible.

1.8.1.3 Carrelage

Localisation : Salle d'eau et cuisine : toute surface, compris sous le receveur de douche en protection de l'étanchéité

- Carrelage sol effet béton 30 x 30, joint gris, type ZEN béton pour salle de bain de chez Novoceram, pose à la colle suivant les DTU, compris coupes, joints et toute sujétions de mise en œuvre.
- Plinthes assorties, pose collée avec coupes et joints
- Mise en œuvre d'une sous couche insonorisante Webersys Acoustic sous avis technique CSTB, avec remontée en plinthe
- Fourniture et pose de profilés d'arrêt de carrelage en alu chromé anodisé du type SCHIENE de chez SCHLUTER à chaque changement de matériau

1.8.2 Revêtements muraux

1.8.2.1 Etanchéité sur mur

Localisation : Toute hauteur, sur les murs en contact avec les receveurs de douches

Fourniture et mise en œuvre d'un complexe "système d'étanchéité liquide sous carrelage" en murs, type webertec superflex D2 de chez WEBER ou équivalent bénéficiant d'un avis technique du Cstb, selon spécifications du CSTB fascicules n°3265 et 3267.

Application suivant les préconisations du fabricant en 2 passes, en respectant les temps de séchage

Mise en œuvre de bandes de renforts, bandes d'étanchéité, manchette d'étanchéité, angles rentrant AR12, angle sortant AS12, etc. aux différents points singuliers

Le temps de séchage du complexe SEL sera au minimum de 4 heures. La mise en œuvre du carrelage se fera à l'aide de mortier colle de type weber.col ou weber.fix de chez WEBER ou autre mortier colle compatible.

1.8.2.2 Faïence

Localisation :

- Toute hauteur sur tout le linéaire des pans de murs en contact avec le receveur de douche
- Toute hauteur au droit du meuble vasque, avec débord de 20 cm de part et d'autre, compris retour de mur lorsque le meuble vasque est située à moins de 10cm d'un angle
- Sur une hauteur de 160 cm dans la cuisine au droit des éléments de cuisine, compris retour de chaque côté

Fourniture et pose de faïence murale selon les caractéristiques suivantes :

- fourniture de faïence murale blanche 20x20, joint blanc
- pose à la colle Flex (double encollage) suivant les DTU et fascicules du CSTB, compris coupes, joints lait de ciment et toutes sujétions de mise en œuvre, la colle devra bénéficier d'un avis technique favorable du CSTB
- pose de profilés aux angles sortants et en arête haute et latérale de faïence.
- joint de finition blanche

1.8.3 Travaux divers

1.8.3.1 Socle de receveur de douche

Fourniture et pose de carreaux de plâtre hydrofuge épaisseur 50mm avec grille de visite (socle du receveur de douche)
+ parement en faïence

1.8.3.2 Coffrage horizontal de réseaux

Réalisation d'un coffrage horizontal des réseaux d'évacuation du WC, du lave-linge et du lavabo en plaque de plâtre hydrofuge sur ossatures ou équivalent

Habillage par faïence murale blanche 20x20

1.8.3.3 Habillage de baie de porte palière

Au droit de l'ancienne porte palière du logement 663, pose d'une lame de parquet bois récupérée de la dépose à la place de la barre de seuil déposée, compris ponçage + finition vernis

Complément d'habillage bois côté partie commune à la suite de la dépose du bloc porte + peinture couleur dito existant

1.9 **Lot Peinture**

1.9.1 **Peinture Finition Type A**

Localisation :

Ensemble des pièces, murs et plafonds, non revêtus de faïence

Préparations et apprêts des supports : suivant D.T.U. 59.1, à titre indicatif :

- Ponçage des bandes de plaques de plâtre
- Enduits de surfacage pelliculaire
- Pose d'une toile de verre sur les supports existants
- Enduisage
- Ponçage à sec
- Impression
- Peinture courante des locaux courants.
- Couleur au choix du maître d'œuvre

Finition :

- sur parois : 2 couches de peinture blanche finition satinée lessivable, bénéficiant d'un écolabel européen ou label NF environnement de préférence 2004/42/CE
- sur plafond : 2 couches de peinture blanche finition mate lessivable, bénéficiant d'un écolabel européen ou label NF environnement de préférence 2004/42/CE

1.9.2 **Traitement des Menuiseries Bois**

Localisation :

- Bloc porte palier aux 2 faces
- Blocs-portes de distribution, prépeints aux 2 faces, y compris sur les chants
- Plinthes en médium
- Porte de placard

Travaux « A »

Préparation des supports : suivant D.T.U. 59.1.

Sur bois massif, latté, éléments plaqués MDF, panneaux de particules, contreplaqué, ... :

- Brossage, dépoussiérage
- Impression,
- Ponçage
- Toute sujétion de préparation des portes conservés (décapage de peinture, rebouchage/réparation, etc.)

Finition :

- 2 couches de peinture blanche aux résines acryliques en dispersion aqueuse.
- BP palières et habillage bois côté parties communes : couleur dito existant

1.9.3 **Traitement des réseaux techniques apparents**

Localisation : Sur toutes canalisations apparentes de plomberie

Brossage,
Impression spéciale,

Finition :

- 2 couches de peinture blanche aux résines alkydes.

NB : sur canalisations chaudes, il sera prévu 2 couches de peinture calorique satinée.

1.9.4 Traitements des gardes corps extérieurs

Localisation : Gardes corps côté rue

Décapage de la peinture contenant du plomb suivant diagnostic plomb. Méthodologie et technique d'intervention à adapter suivant le guide INRS pour limiter les risques d'expositions au plomb

Révision et vérification de la fixation

Dégraissage, brossage, traitement des points de rouille

Application d'une couche antirouille

Application de 2 couches de peinture émail brillante

1.9.5 Miroirs

Localisation : au-dessus du meuble vasque

Fourniture et pose d'un miroir en verre, dimension : 60 x 80 ht cm

Epaisseur 5mm, bords polis

Patte de fixation en inox

Pose au-dessus du 1^{er} rang de faïence

1.9.6 Protections et Nettoyages de mise en service

Les sols, parois et autres ouvrages seront protégés pendant l'exécution des travaux de peinture.

Nettoyages complets en fin de chantier de toutes les parties apparentes : sols, revêtements divers, quincailleries, appareils électriques et sanitaires, robinetteries, radiateurs / convecteurs, tuyauteries, menuiseries et vitrages aux deux faces, volets roulants, des marches d'escalier, des sols, des parois et ouvrages divers en complément, etc.

Les pènes de serrures seront grattés afin d'obtenir un fonctionnement normal.

Le nettoyage comprend l'enlèvement des taches, le balayage et l'évacuation des déchets et des protections diverses. Les produits employés et les procédés mis en œuvre devront être appropriés pour ne pas altérer les matières ou leurs parements.

Il sera dû tous raccords de peinture après nettoyage, de façon à présenter un travail exempt de critique lors de la réception.